

COMPTE RENDU

De la réunion du Caucus francophone du SEFPO tenue à Toronto le 19 avril 2007, à l'hôtel Sheraton – salle Elgin.

1. APPEL À L'ORDRE

Le président, Fernand Bégin, déclare la séance ouverte à 12h15. Il souhaite la bienvenue aux consœurs et confrères des différentes sections locales. Il souhaite aussi la bienvenue aux personnes présentes qui se portent candidates pour les postes de président et de premier vice-président du SEFPO provincial. Il invite ces derniers à dire un mot aux membres du Caucus francophone présents. Suite aux présentations, les membres parlent des problèmes, difficultés et problématiques rencontrés au cours de la ou des dernières années. Ils citent des exemples tels le service téléphonique unilingue anglais du SEFPO, le manque de services en français du SEFPO, aucun poste francophone n'existe au sein du syndicat, il n'y a que des postes unilingues anglais et quelques postes bilingues, au siège social et dans quelques bureaux régionaux. Certes, l'Est et le Nord de la province devraient avoir plus de services en français dans les bureaux régionaux. Bref, le SEFPO serait mieux de mettre de l'ordre dans sa maison en s'occupant des services aux francophones, disent certains membres. Une prime de bilinguisme devrait aussi être allouée. La qualité des traductions, quelques fois, laisse à désirer, cela étant souvent dû au manque de ressources humaines francophones au sein du SEFPO provincial. À cet effet, le Caucus francophone avait passé une résolution, il y a quelques années, soit de voir à embaucher plus de francophones au siège social et dans les bureaux régionaux et de créer un poste additionnel de traducteur pour venir en aide à notre confrère Paul Lau. Le volet français du site web du syndicat doit être grandement amélioré et être le reflet de la partie anglaise du site.

Enfin, tout en témoignant des efforts qu'a mis le SEFPO à vouloir améliorer ses services auprès de ses membres francophones au cours des dernières années, principalement, et de certaines réalisations en ce sens, il n'en demeure pas moins qu'il y a encore beaucoup de travail, de dire le président du Caucus francophone.

Les candidats prennent bonne note des commentaires exprimés et remercient le président du Caucus francophone pour leur avoir permis de s'adresser à l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jean-Pierre Bélanger, section locale 673 et appuyé par Serge Joly, section locale 426 que l'ordre du jour proposé soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 20 AVRIL 2006**

Il est proposé par Serge Joly, section locale 426 et appuyé par JP Bélanger, local 673 que le compte rendu de la réunion du 20 avril 2006 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU 20 AVRIL 2006**

Dossier du collègue des Grands Lacs

Le président rapporte que l'exécutif de la division des CAAT (DIVEX) a demandé au SEFPO, par le biais du Comité d'établissement des horaires d'arbitrage (Grievance Scheduling Committee) d'accorder priorité à la finalisation du dossier relevant du défunt collègue des Grands Lacs, en réunissant tous les griefs en attente d'arbitrage et de voir à ce qu'une démarche de résolution suive dans les meilleurs délais, qui satisfasse les parties mises en cause.

Site Web du Caucus francophone

Le président explique que des discussions ont eu lieu quant à la mise sur pied d'un site Web pour le Caucus francophone. Cependant, après avoir rencontré et discuté avec le webmestre du site du SEFPO, il en est venu à la conclusion qu'un site web francophone, séparé de celui du SEFPO, n'était peut-être pas la meilleure solution compte tenu du fait que le SEFPO a entrepris dernièrement les démarches pour restructurer au complet son site web. Il croit qu'au lieu d'avoir un site parallèle, il serait préférable de travailler de concert avec le SEFPO pour que son site Web comporte un volet francophone qui soit à jour et aussi invitant que celui de la composante anglophone du site.

Services de traduction

À la motion de l'année passée qui demandait au SEFPO la création d'un poste nouveau de traducteur/réviseur, le dossier a fait son chemin. Forts des engagements pris par les candidats à la présidence du SEFPO, nous avons bon espoir que le SEFPO procédera avec ce poste.

Statut et règlement pour le Caucus francophone

En raison d'un manque de temps, ce dossier est à revoir. Certains membres se questionnent sur la nécessité pour le Caucus de se doter de statuts formels. La question reste en suspend.

5. **NOMINATION**

Le président ouvre les nominations aux différents postes de l'exécutif du Caucus francophone. Fernand Bégin, président, Mario Dicaire, vice-président, et Benoit Dupuis, secrétaire sont élus par acclamation.

6. DIVERS

Questions à soulever lors de la session des questions aux candidats

Les membres sont informés qu'une question sera posée lors de la dite session concernant l'engagement du SEFPO à offrir des sessions de formation pour ses membres francophones. Présentement, ces sessions ne se donnent qu'en anglais et cela limite la capacité de formation de nos consœurs et confrères francophones.

Comité des résolutions

Un membre informe le Caucus qu'une résolution demandant de modifier l'article 12 de la Constitution du SEFPO sur les services en français sera présentée. La proposition est de changer le pourcentage de 60% de membres francophones à 50%.

Quoique les membres apprécient les efforts d'amélioration visée par le libellé de la résolution et la bonne intention des promoteurs, ils préfèrent cependant que la proposition comporte un libellé qui s'apparente davantage aux dispositions de la Loi provinciale sur les services en français, et plus particulièrement la partie qui exige la prestation de services en français là où le nombre le justifie.

Un membre souligne que c'est par nos actions que nous aurons les services et que ceux-ci s'amélioreront. Il donne l'exemple de parler en français lors de nos interventions lors du congrès. Plus il y a de personnes qui s'expriment en français, plus les différents membres se serviront des appareils pour l'interprétation simultanée.

Un membre revient sur le fait qu'il y a deux ans, le Caucus avait fait la demande que des postes soient désignés francophones et non bilingues. Si le SEFPO veut être en accord avec ses croyances, ses valeurs, il devrait passer à l'action sur ce point.

Après discussion, les membres s'entendent pour faire modifier l'amendement proposé pour que le libellé de la proposition comporte la partie « là où le nombre le justifie ».

Levée de la réunion 13h25